PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de presse 14 juillet

Une cérémonie réduite rendant hommage à l'unité nationale et aux citoyens engagés

© dglavinova-Fotolia

Une cérémonie célébrant la fête nationale sera organisée à Lille, le mardi 14 juillet 2020, à partir de 11h sur le parvis de la Place de la République. Elle symbolisera la continuité de la vie de la Nation et son unité, au sortir de la crise sanitaire.

Dans le respect des mesures de distanciation sociale, cette cérémonie statique remplacera le défilé qui mettait traditionnellement à l'honneur les représentants des forces armées, des forces de sécurité intérieure, des associations agréées de protection civile et des jeunes du Service National Universel.

À cette occasion, des décorations et des lettres de félicitations seront remises à des personnalités ayant fait preuve d'un engagement et d'un civisme exemplaires.

Ainsi, malgré une organisation ramassée qui sera moins favorable à l'accueil du grand public, le symbole sera fort : civils et militaires, unis, rendront hommage à l'engagement de ceux qui se sont portés aux premières lignes de la gestion de la crise sanitaire.

Déroulé :

- Arrivée des drapeaux,
- Revue des troupes par le gouverneur militaire,
- Présentation des différents blocs présents et de leur engagement respectif pendant la crise sanitaire,
- Remise de décorations à des civils et des militaires,
- Marseillaise,
- Aubade par la Musique militaire,
- Défilé aérien (hélicoptères).

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La Gendarmerie

Force armée, héritière de la maréchaussée, la Gendarmerie nationale reste fidèle à son identité militaire et fonde son modèle de service public sur la disponibilité et la proximité. Force de sécurité intérieure moderne et en constante évolution, capable d'une forte mobilisation de ses moyens et apte à soutenir des engagements prolongés qu'il s'agisse de crises, de catastrophes naturelles ou d'enquêtes judiciaires d'envergure, la gendarmerie dispose d'une organisation lui permettant de structurer efficacement son action dans une logique de complémentarité. Incarné dans le département du Nord par les militaires du groupement de gendarmerie départementale du Nord, des escadrons de gendarmerie mobile de Valenciennes et de Villeneuve d'Ascq, l'engagement de la gendarmerie s'est traduit tout au long de la crise sanitaire par une présence continue et visible ayant permis de répondre, de jour comme de nuit, à l'ensemble des sollicitations de nos concitoyens, notamment les plus vulnérables tout en veillant au respect des mesures du confinement avec rigueur et discernement. Parce que la dimension humaine est au cœur du métier de gendarme, les gendarmes du Nord ont développé au cours de cette période de nouvelles formes de solidarité avec les personnels soignants, les victimes de violences conjugales, les personnes âgées et les élus, à l'unisson du pays.

La direction départementale de la sécurité publique

La direction départementale de la sécurité publique a une mission généraliste et variée : présents H24 sur le terrain, les policiers du département assurent la protection des personnes et des biens, l'assistance à la population, la tranquillité et le maintien de l'ordre, l'information générale du préfet et du gouvernement. Des services spécialisés dans l'investigation judiciaire sont chargés de constater les infractions à la loi pénale, de rassembler les preuves et de rechercher les auteurs, assistés dans cette mission par les agents spécialisés de police technique et scientifique.Elle met en œuvre des actions de prévention et un partenariat pour prévenir la délinquance en coproduction avec les partenaires institutionnels.

Dirigée par un Inspecteur Général des services actifs de la police nationale, la direction départementale de la sécurité publique du Nord est la plus importante de France. Organisée en 7 circonscriptions de sécurité publique, elle assure la sécurité de près de 2 millions d'habitants.

Structure territoriale fondamentale pour l'exercice des missions de sécurité publique, elle s'appuie sur deux grands services transversaux : l'état-major sur le plan opérationnel et le service de gestion opérationnelle, pour la gestion humaine et budgétaire. Elle se compose d'unités territoriales, les commissariats et de services départementaux : sûreté départementale, renseignement territorial et service d'ordre public et de soutien. De surcroît, la DDSP du Nord assure la coordination des services de sécurité publique de la zone Nord.

La police aux frontières

La direction zonale de la police aux frontières a compétence sur la région des Hauts-de-France. Elle est organisée en trois divisions inter-départementales à Lille, Calais et Beauvais. Dirigée par un commissaire divisionnaire elle exerce ses missions sous l'autorité des préfets et des magistrats.

La direction zonale de la police aux frontières du Nord est l'une des plus engagées de France contre l'immigration irrégulière et les trafics de migrants.

De manière générale, ses missions sont les suivantes :
- contrôler les personnes entrantes et sortantes de l'espace Schengen ;
- lutter contre l'immigration irrégulière et ses filières;
- lutter contre le travail illégal ;
- lutter contre la fraude documentaire et à l'identité;
- s'assurer de l'application des mesures de sûreté (ports, aéroports...) ;
- faire respecter la réglementation aéronautique civile ;
- assurer les missions de police générale (sécurité et paix publique, sécurité routière, renseignement, police judiciaire, lutte contre le terrorisme, opérations de sécurisations dans les transports ferroviaires) ;
- mettre en œuvre l'éloignement effectif des étrangers en situation irrégulière.

Les compagnies républicaines de sécurité

Les 6 fonctionnaires CRS présents dans ce dispositif d'honneur sont affectés à la compagnie républicaine de sécurité autoroutière Nord Pas-de-Calais. Cette compagnie a été fortement mobilisée pendant la crise du COVID-19 pour s'assurer du respect des mesures de confinement sur les axes routiers dont elle a la charge.

Du 16 mars au 10 mai, ce sont ainsi plus de 3 800 opérations de contrôle qui ont été menées par ces CRS, contribuant ainsi à la lutte contre la pandémie. Au-delà de cette unité, 6 compagnies républicaines de sécurité ont été en permanence mobilisées sur la zone Nord pendant la crise, fidèles à leur devise : « Servir ».

Les forces armées

Le **Commandement des Forces Terrestres.** Implanté au quartier Kléber, cet état-major national est chargé de la préparation et de l'engagement opérationnels des 77 000 soldats projetables de l'armée de terre au terme de la remontée en puissance de la Force opérationnelle Terrestre, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

Le **Quartier Général du Corps de Réaction Rapide France**, est un état-major français de l'armée de Terre, répondant aux normes OTAN et composé d'environ 430 militaires de 14 nations différentes. Il est en mesure de remplir un large éventail de missions, sous commandement de l'OTAN, de l'Union européenne, d'une coalition ou de la France, dans un environnement multinational, interarmes et interarmées. Il est implanté dans « La Reine des citadelles ».

Le **Groupement de Soutien de la Base de Défense de Lille** est un organisme interarmées relevant du service du commissariat des Armées qui assure les missions d'administration générale et de soutiens communs au profit des unités de la base de défense de Lille et des unités déployées en opération dans la zone Nord.

Le **3e Centre Médical des Armées** : très actif au niveau civil, il est incontournable grâce à la mise en place d'un module de médecine militaire au profit des deux facultés de médecine de Lille, de la faculté de médecine d'Amiens et de Reims.

La **Musique de l'Infanterie** est composée de 35 musiciens issus de conservatoires prestigieux. Héritière de la musique du 43e RI, elle assure les prestations officielles et les concerts en région Hauts-de-France ainsi qu'à l'étranger.
Rehaussant les cérémonies et l'accueil de hauts dignitaires français et étrangers, elle est également très sollicitée sous sa formation « concert et aubade » , sans oublier ses prestations dynamiques pour lesquelles elle effectue régulièrement des déplacements à l'étranger.
Dans le cadre de l'opération RESILIENCE, elle a participé aux missions « Réunir pour soutenir » en proposant des concerts de ses petits ensembles dans les hôpitaux et les EHPAD des Hauts-de-France, réunissant ainsi par la musique les communautés civiles et militaires dans le soutien aux acteurs du combat face à la pandémie du COVID-19.

La Douane

La Douane est représentée par 12 agents, elle lutte au quotidien contre la fraude des marchandises notamment en matière de contrebande de tabac et de trafic de stupéfiants.
Durant la crise sanitaire, la Douane a contribué à la gestion des flux par ses contrôles dans les bureaux de dédouanement ainsi qu'à la circulation.
Elle a veillé à la licéité et la facilitation des importations de masques, en portant une attention particulière aux respects des normes et à leur marquage. La brigade de Surveillance et d'Intervention (B.S.I.) des Douanes d' Halluin est une unité de contrôles mobiles.
Elle projette un effectif d'une quarantaine d'agents et de 8 motards chargés d'opérer des contrôles à la circulation sur les principaux axes autoroutiers transfrontaliers de la métropole lilloise et leurs axes de contournement.
Par la surveillance qu'elle exerce sur les transports de marchandises , par les saisies régulières de marchandises prohibées ou réglementées (stupéfiants, capitaux, tabacs, contrefaçons, armes, alcools...) ainsi que les informations qu'elle transmet, elle contribue à la protection des consommateurs, à la régularité des échanges commerciaux et au démembrement des filières frauduleuses d'approvisionnement des territoires national et européen.

La direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de Lille

La DISP de Lille couvre la région administrative des Hauts-de-France et comprend 17 établissements pénitentiaires.

Lors de la cérémonie du 14 juillet, l 'unité « administration pénitentiaire » composée d'un chef de corps et de 12 personnels pénitentiaires sera particulièrement mise à l'honneur pour son implication dans le contexte de la crise sanitaire.

Les agents pénitentiaires ont su montrer leur professionnalisme dans le maintien du calme et de la vie quotidienne de la détention au sein des établissements : promenades, repas, accès au téléphone.... Les ERIS (équipes régionales d'intervention et de sécurité) ont joué un rôle important principalement au début du confinement suite à des tensions en détention. Elles ont garanti la mise en sécurité des personnes détenues et celle des personnels de l'administration.

En outre, compte-tenu de la baisse des activités judiciaires, des agents du pôle de rattachement des extractions judiciaires (PRE) ont été mis à disposition des établissements pour pallier la baisse des effectifs liée aux agents confinés pour vulnérabilité ou garde d'enfant.

Grâce à l'engagement des personnels et aux mesures mises en place, la crise sanitaire a plutôt épargné les établissements de la DISP de Lille : 2 cas positifs parmi les détenus/30 parmi les personnels et les services n'ont pas connu d'interruption de leurs missions.

La police municipale de Lille

Forte de ses 120 hommes et femmes, la police municipale de Lille est au service des habitants 24h/24h. Grâce à ses cinq unités d'ilotage, elle assure en journée une présence dans chacun des quartiers de la ville. Sous l'autorité du maire, elle y est garante de la tranquillité publique, et elle complète l'action de la police nationale en matière de sécurité publique. La nuit, elle intervient sur l'ensemble du territoire, avec ses unités de nuit et son unité cynophile.
La police municipale s'est immédiatement et constamment adaptée aux enjeux de la crise sanitaire. Durant la phase de confinement, elle a mené une action quotidienne visant à faire respecter, de jour comme de nuit, les mesures de distanciation physique prescrites dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Elle a également prêté main forte dans le cadre de la poursuite de l'activité des marchés de plein-air et d'autres activités essentielles, afin de faciliter aux lillois l'accès à des lieux d'approvisionnement de proximité sécurisés.

L'accompagnement vers un déconfinement progressif a apporté son lot de problématiques et de tensions : circulation accrue dans les lieux publics, retour de la clientèle dans les restaurants et débits de boissons, montée en charge des marchés de plein-air. La police municipale s'est montrée présente sur chacun de ces sujets, conciliant par son action les aspirations légitimes des habitants à un retour vers une vie sociale presque normale, la nécessité pour les commerçants de relancer leurs activités durement atteintes, la tranquillité des lillois parfois menacée par une résurgence de la vie nocturne, et la sécurité sanitaire de tous.

PROTECTION DES POPULATIONS

Le SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord est l'établissement public chargé de l'organisation et de la distribution des secours. Il constitue le service pivot de la Sécurité Civile en matière de lutte contre l'incendie et de secours d'urgence aux personnes.

Durant cette période inédite liée à la crise sanitaire, les sapeurs-pompiers et les agents administratifs du SDIS du Nord ont été mobilisés pour assurer la continuité des secours et notamment, la prise en charge de victimes suspectées d'être atteintes de la COVID-19.

Le SAMU

Le SAMU du Nord est représenté par deux équipes de réanimation pré-hospitalière SMUR, des personnels du SAMU-Centre 15 et l'hélicoptère sanitaire du SAMU « HELI 59 » très engagés récemment.

Pour la crise sanitaire COVID-19 en plus de ses effectifs habituels, le SAMU du Nord s'est renforcé de plus de 500 soignants du CHU de Lille et d'autres établissements de santé ainsi que des étudiants en médecine de la Faculté de Lille II pour répondre à cette situation sanitaire exceptionnelle. Tous ces volontaires supplémentaires ont permis d'appréhender cette épidémie avec la sérénité et la plus grande efficacité.

Au pic de cette vague épidémique c'est :

- plus de 4 500 dossiers médicaux régulés au SAMU du Nord par jour ;
- plus de 20 interventions SMUR par jour pour le seul motif COVID-19 pour les patients les plus graves en plus de l'activité quotidienne ;
- 15 patients « COVID-19 » transportés sur une seule journée par les hélicoptères HELI SMUR des SAMU Hauts de France.

La protection civile

La Protection Civile du Nord est une association agréée de Sécurité Civile qui regroupe 450 bénévoles répartis sur 14 implantations territoriales dans le département.

Habituellement mobilisée sur les dispositifs prévisionnels de secours, les formations aux gestes de premiers secours, les missions de soutien aux populations sinistrées ou encore les actions solidaires et sociales, la Protection Civile a été particulièrement engagée dans le cadre de la crise sanitaire.

Les équipes ont notamment participé :

- à la Cellule d'Information du Public (CIP) en préfecture ;
- au transport de patients entre les services hospitaliers conventionnels et les services de réanimation ;
- à la gestion de 7 centres d'hébergement permettant quotidiennement à 250 personnes vulnérables de réaliser leur isolement ;
- à la répartition et la livraison de plus d'1 000 000 de masques chirurgicaux pour les acteurs du secteur social ;
- au soutien sanitaire des publics migrants sur le camp de la Linière de Grande-Synthe ;
- à la gestion du centre COVID-19 mis en place à l'ENTE de Valenciennes ;
- au portage à domicile de courses et de médicaments pour les personnes âgées ou à risque ;
- aux campagnes de dépistages du COVID-19 en lien avec l'ARS.

Depuis le 26 février 2020, la Protection Civile a été mobilisée sur plus de 2 000 missions représentant pas moins de 30 000 heures d'engagement.

Ordre de Malte

Il s'agit de secouristes ayant particulièrement œuvré durant la période COVID sur les actions suivantes :

- présence à la CIP ;
- transferts de patients en TGV sur les opérations Chardon ;
- la réalisation de consultations COVID ;
- des actions de précarité dans la rue pendant le confinement (maraudes médicales…).

La FFSS

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, forte d'une quinzaine de structures stratégiquement réparties sur le département du Nord, comptabilise près de 400 effectifs. Durant la crise sanitaire, elle aura dès le premier jour et jusqu'à son terme, assuré la tenue de la Cellule d'Information au Public (CIP) au sein de la Préfecture du Nord. Parallèlement, la FFSS aura mis à disposition de l'État et notamment du SAMU, ses moyens pour concourir aux renforcements des services publics mais aussi pour participer aux transferts des patients atteints de la maladie. Elle a également été engagée dans le cadre des ponts aériens effectués entre les hôpitaux de la région Hauts-de-France.

Elle totalise plus de 1583 heures de mise à disposition de ses moyens et de ses bénévoles au profit de la Zone de Défense et Sécurité Nord.

Le centre français de secourisme Nord

Le CFS Nord est une association départementale au service de tous. Elle n'a aucun salarié mais 65 secouristes tous bénévoles prêts à protéger, secourir; aider la population dans les bons moments comme dans des instants plus critiques comme la crise sanitaire que nous traversons.

Outre les Dispositifs de Secours, les sessions de formations ou les soutiens à population, le CFS Nord a assuré les permanences à la CIP de Lille de mars à avril 2020, récupéré et distribué du matériel de protection dans des EPHAD et a répondu présent aux appels de renforts des SAMU 93 et 95 pendant la crise COVID-19 de mars à juin 2020. Une dizaine de ses membres et un véhicule sérigraphié participeront à la cérémonie du 14 juillet 2020.

CENTRE FRANCAIS DE SECOURISME NORD

57 rue F. Ferrer - 59170 Croix
Tél. : 09.50.53.56.62 - Fax : 09.55.53.56.62
E Mail : contact@cfsnord.fr

La Croix-Rouge française

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

La Croix-Rouge française sera représentée par 10 bénévoles, eux-mêmes représentant les 1300 bénévoles ainsi que les 450 salariés que compte le Nord.

Elle a œuvré tous les jours de cette crise pour combattre l'isolement et la précarité au sein de ses établissements et unités locales. En première ligne, les bénévoles ont maintenu leurs activités essentielles de distribution alimentaire, ont pris soin de leurs résidents en EHPAD et ont participé à la lutte contre le virus.

Les volontaires ont transporté des personnes atteintes de la maladie. Ils ont mis en place des centres d'hébergement spécialisés et d'urgence, et participent encore aujourd'hui à des opérations de dépistage. Ils ont été au plus près des personnes isolées, en leur apportant près de 2 900 colis à domicile via le dispositif « Croix-Rouge chez vous ».

Aujourd'hui, les volontaires portent fièrement leur devise : Partout où vous avez besoin de nous.

ZOOM SUR

Les jeunes du Service National Universel (SNU)

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les parcours des jeunes de 15 à 17 s'effectue en trois étapes distinctes :

- **un séjour de cohésion de 12 jours** visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. En hébergement collectif, dans un département autre que celui de sa résidence, le jeune participe à des activités collectives, variées et bénéficie de bilans individuels (illétrisme, compétences numériques) ;
- **une mission d'intérêt général de 84 heures ou 12 jours** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Il s'agit de placer les jeunes en situation de rendre un service à la nation. Au cours de cette MIG, les volontaires peuvent être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- **la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois**, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun : réserve civique, réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen.

Le département s'est illustré en 2019, en étant désigné comme un des 13 départements expérimentateurs de la première promotion du SNU, avec 220 jeunes des 12 autres départements, accueillis en séjour de cohésion au mois de juin 2019, dans le Nord.

Parmi ces 200 jeunes, 9 d'entre eux ont été choisis pour représenter l'engagement de la jeunesse dans le cadre de la gestion de la COVID-19 : ils ont distribué des masques, contribué à la bonne exécution des gestes barrières sur les plages ou à l'entrée des écoles, ou dans d'autres établissements recevant du public (espace culturel ou patrimonial).

Le détachement belge

Dans le contexte de la crise sanitaire, la coopération avec la Belgique a pris toute son importance notamment dans la tenue des points frontières présents sur la zone de police de Mouscron.

Avec 11 km de bande frontière en contact direct avec les communes de Tourcoing, Roubaix, Wattrelos et Roncq ; il existe plus de 20 passages frontières.

En collaboration, les forces ont tenu de manière hermétique les points d'entrées principaux. Afin de concentrer l'effort policier, des dispositifs structurels ont été placés à certains endroits (blocs de béton). Ceux-ci ont été levés dès l'autorisation d'effectuer les voyages vers le pays voisin.

Des contrôles en « miroir » étaient organisés et des communications permanentes existaient entre les forces belges et françaises.

Le centre de coopération policière et douanière (CCPD) de Tournai a également tenu son rôle de facilitateur et de relais pour les échanges entre nos différentes autorités.

60 professionnels de la santé et du secteur médico-social représenteront les Hauts-de-France sur les Champs-Elysées

Le Gouvernement a décidé cette année de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont été directement confrontés à la crise sanitaire. Seront notamment présents pour cette cérémonie, les familles des professionnels décédés du coronavirus dans le cadre de leurs fonctions, des personnels de santé impliqués en première ligne, ainsi que des représentants de la deuxième ligne – employés de supermarchés, enseignants, etc. – qui ont contribué à faire face à la crise.

Médecins, infirmiers, aides-soignants, agents hospitaliers, hygiénistes, agents d'entretien, directeurs d'établissement, personnels administratifs, animateurs, éducateurs, pharmaciens, biologistes… Autant de métiers différents mobilisés tout au long de la crise sanitaire pour prendre en charge les malades et protéger les plus fragiles. Pour rendre hommage à un système de santé mobilisé dans son ensemble, 60 femmes et hommes de la région participeront à la cérémonie du 14 juillet. Ils représentent cette diversité de métiers, avec aussi bien des professionnels des Ehpad, des hôpitaux, de la ville que de l'aide à domicile. 43 établissements ou services de la région sont représentés au total.

Parmi les 60 professionnels de santé présents le 14 juillet pour les Hauts-de-France, deux auront la mission toute particulière de faire partie des porte-drapeaux : le Dr Jérôme Demouy, médecin coordonnateur en Ehpad, et Céline Douadi, infirmière cadre de santé, mobilisés dès les premières heures de la crise.

Un honneur rendu à des citoyens engagés

Le choix a été fait de rendre hommage à des citoyens, représentants des services touchés par la crise du COVID-19, qui se sont particulièrement illustrés par leur engagement.

Major Pascal Thomas, Médaille militaire

Affecté à la direction centrale du service de santé des armées au terme de sa scolarité, à l'école nationale du service de santé de l'armée de terre, le Major Pascal Thomas participe en 1991 à la mise en place du 1er régiment médical de Metz (57). Détaché durant trois mois en Somalie dans le cadre de l'opération « Oryx », il concourt en 1993 à l'installation d'une antenne chirurgicale à Hoddur (Somalie) et participe à de nombreuses opérations humanitaires. Au cours de sa carrière, il a réalisé plusieurs opérations à l'étranger (Djibouti, Congo).

Durant la crise sanitaire, il appuie et soutient l'action des brigades territoriales en prenant à son compte l'intégralité de la manœuvre logistique de la compagnie, doublée d'une mise en œuvre des protocoles sanitaires au sein de chaque unité, favorisant ainsi l'engagement opérationnel des brigades sur le terrain.

Le gardien de la paix, Olivier Tiebois, médaille d'honneur de la police nationale (Or)

Il a intégré la police nationale en 1985. Après une première partie de carrière jusqu'en 2005 au sein des compagnies Républicaines de sécurité, il a souhaité changer de direction d'emploi et a été affecté à la DZPAF Nord. Faisant partie actuellement des effectifs du centre de rétention administrative de Lesquin, Olivier Tiebois a cette année fait valoir ses droits à la retraite. Tout au long de sa carrière, il a su faire preuve de professionnalisme et de disponibilité. Il a immédiatement répondu présent lorsque l'état d'urgence sanitaire a été déclaré. Alors que notre pays a connu la fermeture de ses frontières intérieures, il a su s'adapter se montrer disponible contribuant ainsi à fluidifier et contrôler les différents flux routiers sur les différents points de passage à la frontière franco-belge.

Commandant Serge Charneux - Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, (argent)

Serge Charneux a débuté sa carrière de sapeur-pompier volontaire en 1981. Il est progressivement monté en grades et a accédé au statut d'officier en 1997.
Chef du centre d'incendie et de secours de Loos depuis 20 années, il s'est particulièrement investi pour la formation des sapeurs-pompiers volontaires.
Durant la période de crise sanitaire, le Commandant Serge Charneux a tout particulièrement veillé au maintien de la capacité opérationnelle de l'unité qu'il commande, en terme de ressources humaines et matérielles.

Sylvain Le Meillour , médaille de la sécurité intérieure, (bronze)

© Olivier Cleynen

Directeur des opérations de sécurité à l'aéroport international de Lille-Lesquin, depuis novembre 2000, il est un interlocuteur précieux et apprécié des cadres du cabinet du Préfet du Nord et plus largement des forces de sécurité.

Depuis l'Euro 2016 et la montée en pression continue des grands évènements dans le Nord et plus particulièrement sur le territoire de la métropole européenne de Lille, tant sportifs que culturels, les déplacements d'autorités étrangères dans le cadre des cérémonies du Centenaire de la première guerre mondiale (Britanniques, Canadiens, Australiens et Néo-Zélandais) – singulièrement en 2017 et 2018 – ou encore les visites officielles (présidentielles et ministérielles), la direction des opérations de sécurité de l'aéroport, à travers sa personne, constitue une source d'informations fiables, avec laquelle le travail se fait en confiance, permettant d'anticiper au mieux les dits déplacements, dans toutes leurs composantes, sécuritaire et protocolaire.

Antoine Bidault, gendarme réserviste et étudiant en médecine impliqué dans la gestion de crise sanitaire

Antoine Bidault recevra une lettre de félicitations pour acte de courage et dévouement en tant que gendarme de réserve affecté à la compagnie de réserve territoriale de Villeneuve d'Ascq. Le 26 octobre 2019, alors qu'il est à son domicile, étudiant en 5e année de médecine, il est destinataire d'un SMS sur son téléphone provenant de l'application « SAUVLIFE » lui demandant une intervention à une centaine de mètres de son domicile. Il se rend au domicile indiqué et sauve une femme en arrêt cardio-respiratoire.

Durant la crise sanitaire, Antoine Bidault s'est également porté volontaire pour répondre à l'appel de l'Agence Régionale de Santé pour armer la cellule de crise avec des étudiants, ayant pour rôle de répondre aux appels en appui du standard du Samu. Au total, 300 étudiants en médecin sont montés au front de la cellule COVID. Antoine Bidault a été l'une des clefs de la réussite de ce dispositif en tant que coordonnateur et superviseur de tous les renforts étudiants.

Les équipages de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) de la vedette SNS 087, médaille d'acte de courage et de dévouement

Dans la nuit du 4 octobre 2019 à 5h26 du matin par une météo très difficile, 35 migrants embarqués sur deux bateaux, moteurs en panne, surchargés et prenant l'eau, lancent un appel de détresse. Les équipages de Dunkerque et Gravelines sont engagés avec 2 gendarmes maritimes en plus de l'équipage SNSM pour leur porter secours. Le nageur de bord du Jean Bart II saute à l'eau pour sécuriser l'embarcation et l'ensemble de l'équipage commence le transfert des naufragés. A 7h20, toutes les personnes sont à bord et l'équipage distribue des couvertures et des barres énergétiques aux rescapés. Sans l'intervention des deux équipages bénévoles de la SNSM de Dunkerque et de Gravelines, les 35 personnes embarquées étaient vouées à une mort certaine.

© PHILIP PLISSON

PRÉFET
DU NORD
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de presse 14 juillet

Une cérémonie réduite rendant hommage à l'unité nationale et aux citoyens engagés

Contact presse :
Service régional de la communication interministérielle
Préfecture de la région Hauts-de-France - Préfecture du Nord
12, rue Jean sans Peur à Lille - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 30 52 50 - Fax. : 03 20 30 56 82
Mél. : pref-communication@nord.gouv.fr
www.nord.gouv.fr et www.prefectures-regions.gouv.fr/hauts-de-france
facebook.com/prefetnord, twitter.com/prefet59 et
http://www.linkedin.com/company/prefethdf

© dglavinova-Fotolia